



# Plan Local d'Urbanisme

## Dossier d'approbation

### 5.3 - RISQUES ET ZONAGE

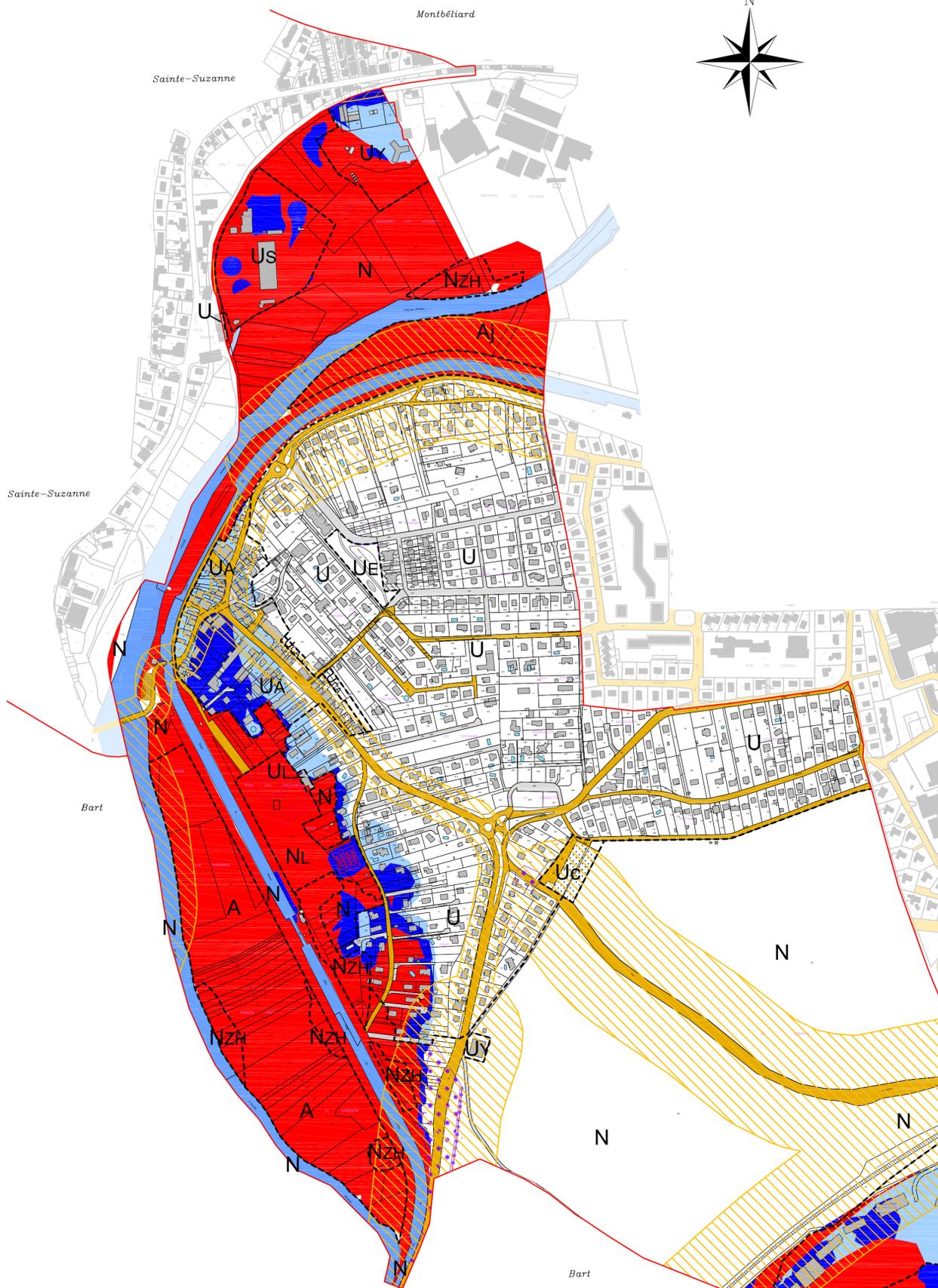
Prescription de l'élaboration du PLU par délibération du conseil municipal du : .....17 octobre 2014  
Arrêt du PLU par délibération du conseil municipal du : .....22 juillet 2019  
Enquête publique réalisée : .....du 02 décembre 2019 au 03 janvier 2020  
Approbation du PLU par délibération du conseil municipal du : .....21 février 2020



**Cabinet RUEZ & Associés**  
SARL de Géomètre-Expert  
19, Rue du Général Leclerc - 25200 MONTBELIARD  
tél. 03-81-91-72-03  
cabinet.ruez@orange.fr - http://www.cabinetruez.fr

15016 - Février 2020

Les dispositions réglementaires du PLU découlent de l'application du présent plan mais également :  
- du plan 5.1 - Plan de zonage - centre,  
- du plan 5.2 - Plan de zonage - commune,  
- et du règlement - pièce écrite n° 4.



### LEGENDE

zonage du PLU

#### - Risques naturels recensés au sein de l'Atlas des risques du Doubs\*

**Falaise :** **Eboulement, chutes de pierres et de blocs :**

aléa fort

aléa fort

\*La précision de la représentation du tracé des secteurs à risque est celle de l'échelle du 1/25000e (celle du plan d'origine fournie par les services de la DDT du Doubs).

#### - Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) du Doubs et de l'Allan

Cf. PPRi en vigueur

##### Zonage PPRi :

aléa faible

aléa moyen

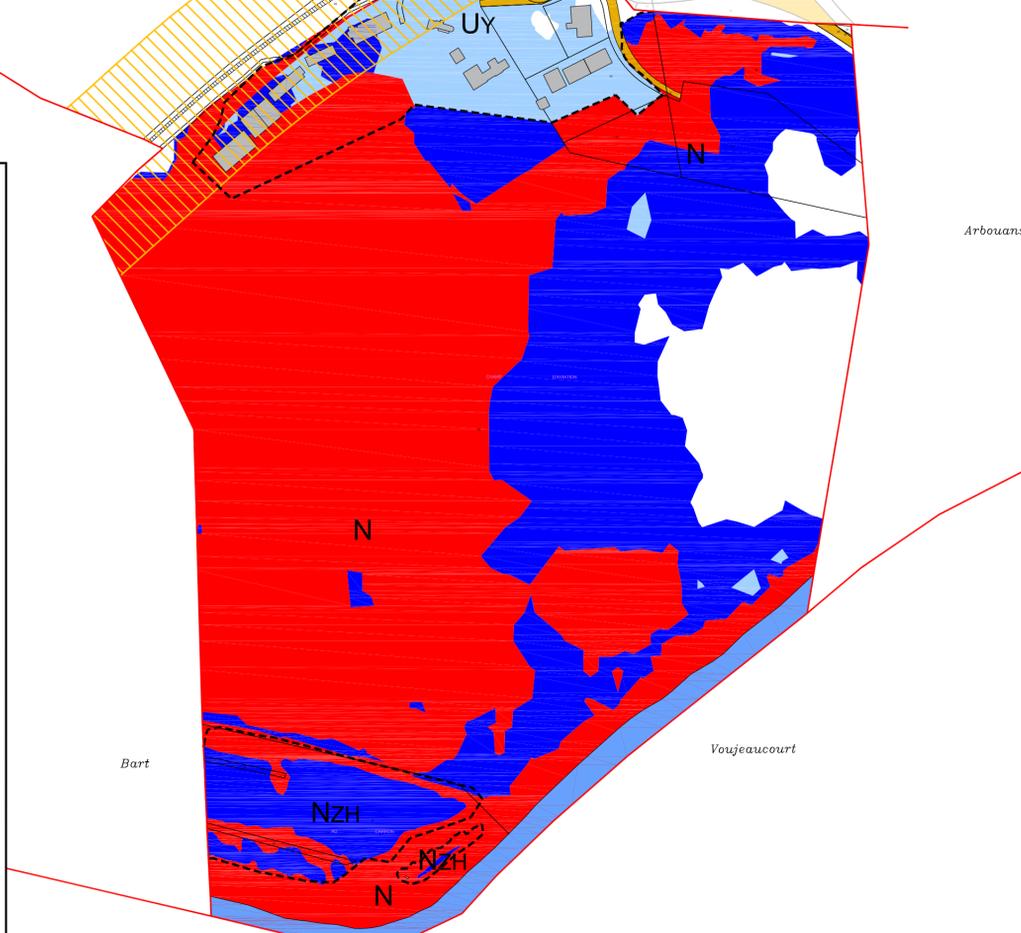
aléa fort

#### - Risques technologiques

site de l'ancienne décharge

#### - Nuisances sonores

périmètre soumis aux prescriptions d'isolement acoustique



Territoire communal - Echelle : 1/5000e